

APPROCHE COMPARATIVE DE LA JURISPRUDENCE RELATIVE AU HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL



ALLISON FIORENTINO

Maître de conférences, CUREJ (EA 4603), Université de Rouen

Le harcèlement moral est une atteinte aux droits et à la dignité de la personne, qui met aussi en jeu sa santé physique et mentale ou compromet son avenir professionnel. Les travailleurs qui en sont victimes ne se sentent plus en sécurité au travail. Comme en témoigne le rapport d'EUROFOUND « *Violence and harassment in European workplaces: Extent, impacts and policies* »¹, les situations de harcèlement engendrent un taux d'absentéisme élevé jusqu'à une incapacité de travailler des personnes concernées.

Cette étude présente l'ampleur de la violence et du harcèlement au travail dans les 28 pays de l'Union Européenne et en Norvège. Elle repose sur des enquêtes nationales menées entre 2009 et 2013, ainsi que sur les résultats de la cinquième enquête européenne sur les conditions de travail d'EUROFOUND². Elle analyse les liens entre les conditions de travail et le harcèlement au travail, indique l'impact sur les travailleurs et les entreprises et compare les politiques élaborées par les gouvernements et les partenaires sociaux pour résoudre ce problème.

- 1 M. Giaccone, D. Di Nunzio, A. Fromm, O. Vargas, *Violence and harassment in European workplaces: Extent, impacts and policies*, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, 2015, <https://www.eurofound.europa.eu/observatories/eurwork/comparative-information/violence-and-harassment-in-european-workplaces-extent-impacts-and-policies>
- 2 EUROFOUND, *Fifth European Working Conditions Survey*, Publications Office of the European Union, 2012, https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1182en.pdf